

## édito

«La démocratie est malade !»

Voilà ce que l'on peut entendre, ici et là : les gens ne se mobilisent pas, les jeunes ne s'inscrivent plus sur les listes, personne ne s'intéresse aux affaires publiques, aux conseils municipaux. C'est la victoire de l'individualisme, dans un monde miné par le chacun pour soi, la victoire du «tous pourris» largement conditionnée par les procès de nos hommes politiques nationaux. Tableau alarmant qui nous est renvoyé régulièrement par la presse et donne une piètre opinion des hommes et des femmes qui s'engagent tous les jours dans la gestion de leur ville. Piètre image qui rejaillit également sur des citoyens qui s'investissent inlassablement dans la vie associative locale pour des causes environnementales ou d'intérêt général.

D'où vient ce décalage ? D'un paradoxe propre aux régimes démocratiques traditionnels : ils ont du mal à intégrer le souci du long terme. En cause : la professionnalisation des politiques, leur personnalisation et la proximité des échéances électorales. Or c'est le long terme qui est porteur de l'intérêt général au travers des projets environnementaux et de transformation de notre cadre de vie. Le projet Montginoux en est un exemple, tout comme le PLU ou l'AVAP.

Il y a donc nécessité de revitaliser la démocratie en s'appuyant sur un rôle et un pouvoir nouveaux dévolus aux citoyens, sur une «citoyenneté active et informée» et sur la formation d'un public actif, capable de rechercher lui-même une solution adaptée à ses problèmes. C'est une mutation sociétale qui s'incarne dans des mouvements citoyens qui émergent partout dans le monde, en Europe, en France mais aussi à l'échelle locale. Les ACpC en sont un exemple tout comme d'autres associations comme PARFER, Déviation etc.

Or la participation citoyenne est, par essence, liée au droit d'accès à l'information, à la capacité de bénéficier d'espaces de débats, de concertation. Il faut donc promouvoir la démocratie participative ; loin de s'opposer aux fondements de la représentation, elle est une forme complémentaire de partage des décisions, qui conserve l'importance de l' élu en associant plus largement et plus directement les citoyens à l'élaboration de l'intérêt général. A Crémieu comme ailleurs, il est probable que la démocratie de demain sera participative, ou ne sera pas.



## Concertation publique PLU : informez-vous sur le futur visage de Crémieu

Le projet de PLU a été présenté en mairie lors de la réunion publique du 6 novembre. Il remplacera l'ancien POS dès début 2015. Nous sommes maintenant en période de concertation publique pendant trois mois, où chaque citoyen peut faire ses remarques sur un registre tenu à disposition à la mairie. Le dossier du PLU est consultable sur le site Internet municipal et à la mairie. Les Amis des Citoyens pour Crémieu invitent vivement les Crémolans à s'intéresser à ce document, dont le contenu est structurant pour nos paysages de demain. Dans ce projet de PLU vous verrez quelles sont les zones pressenties pour faire des stationnements, des espaces verts ou

de nouveaux bâtiments. Il inclut le règlement, sous forme de carte, qui délimite les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et il fixe

**La procédure légale impose une période de concertation publique de 3 mois, pendant laquelle chaque citoyen peut faire ses remarques**

les règles générales d'urbanisation. Une nouveauté par rapport au POS, il comprend maintenant un document nommé PADD, qui expose les objectifs pour équilibrer urbanisation, développement économique, déplacements, cadre de vie et environnement. Parmi les orientations imposées

par le SCOT on notera que 93 nouveaux logements doivent être créés d'ici 2020, dont 70 neufs et 23 réhabilitations. Ces logements doivent prioritairement être réalisés dans le centre, dans une optique de recentralisation vers le bourg et une densification des habitations, qui se traduit par la suppression du minimum de surface pour construire. Trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ciblent le quartier des meules Curt, le quartier de l'entrée Ouest de Crémieu, et le quartier «dix-neuvième siècle» au sud du cours baron Raverat. La consultation publique du PLU prend fin début février, ne perdez pas de temps, informez-vous : [www.ville-cremieu.fr](http://www.ville-cremieu.fr)

Quelques acronymes :  
**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (communal)  
**AVAP** : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (communal)

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme (communal)  
**POS** : Plan d'Occupation des Sols  
**OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation (fait partie du PLU)

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale (établi par le SYMBORD, Syndicat mixte de la boucle du Rhône en Dauphiné, regroupement des cantons de Crémieu, Pont de Chéry, Morestel)

## Les articles de Murs Murs ne sont pas signés

Les retours de nos lecteurs suite à la parution des deux premiers numéros de Murs Murs sont nombreux et généralement encourageants ! On nous

demande pourquoi nos articles ne sont pas signés. Chaque texte étant le résultat d'un travail collectif, il est difficile de l'attribuer à un auteur en particulier. Néanmoins,

les contributeurs sont nommés collectivement dans chaque numéro. L'ouverture aux nouveaux contributeurs est d'ailleurs de mise pour chaque numéro !



## Élu d'opposition, un travail au quotidien...

4 élus de la liste «Citoyens pour Crémieu » siègent aujourd'hui au conseil municipal. Ils travaillent sur les dossiers, participent aux réunions communales et intercommunales, se rendent aux événements officiels, dialoguent avec

**La recherche du juste équilibre entre le pouvoir de la majorité et les droits de l'opposition est complexe. Mais il existe des intérêts communs propres au développement de notre cité.**

les habitants, les commerçants, les professionnels. Ils imaginent des actions nouvelles pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Cet engagement au quotidien montre à tous qu'ils font le choix d'agir dans une perspective constructive et même

co-productive sur de nombreux sujets. Ils accomplissent pleinement leur rôle d'élus et de représentants des citoyens.

De toute évidence, leur fonction face à la majorité municipale ne pourrait être uniquement celle de s'opposer systématiquement à toutes les décisions prises. Preuve en est le faible nombre de votes «contre » aux délibérations,

et les diverses propositions faites lors des réunions municipales et à la communauté de communes. La recherche du juste équilibre entre le pouvoir de la majorité et les droits de l'opposition est complexe. Mais il existe des intérêts communs propres au développement de notre cité, qui peuvent être recensés et examinés pour l'élaboration d'un fonctionnement satisfaisant.

## ...une fonction nécessaire pour la démocratie.

C'est aujourd'hui un fait et même un bienfait, il existe une opposition à Crémieu. Sa seule présence constitue l'assurance d'un contre-pouvoir. Elle permet l'alternance, le renouvellement des idées et des représentants. Il ne semble pas réaliste de participer à la gestion d'un territoire, sans contrôler

les décisions. Il serait parfaitement anormal d'accorder une confiance aveugle à l'exécutif. C'est pour cela que certains pays ont choisi de donner un véritable «statut » à l'opposition.

La France n'est pas en reste, depuis 2008, la Constitution prévoit qu'à l'Assemblée Nationale,

les groupes parlementaires d'opposition bénéficient de «droits spécifiques» (art. 51-1) :

- Ainsi, un jour de séance par mois est réservé à un ordre du jour fixé à l'initiative des groupes d'opposition et minoritaires.
- Des postes de rapporteurs ou de présidents reviennent à

l'opposition dans les organes parlementaires d'évaluation et de contrôle

- L'opposition bénéficie d'une égalité de temps de parole lors des questions au Gouvernement notamment.

## À Crémieu, quelle place pour l'opposition ?

Par le jeu de la prime majoritaire, le nombre de conseillers d'opposition à Crémieu n'est que de 4 sur 23 (17%), alors qu'ils représentent 40% des suffrages. Leur poids dans les délibérations est donc faible. Néanmoins, ils souhaitent pratiquer le débat, la contradiction, le vote en

Les élus de l'opposition crémolane sont des lanceurs d'alertes; ils exercent leur fonction de représentants des citoyens avec leur libre parole, et leur libre arbitre, car ils n'appartiennent à aucun parti et sont en dehors des appareils institutionnels. Ils sont en cela semblables à quantité d'autres groupes citoyens en France, engagés dans des missions de défense de l'intérêt général.

Ils sont convaincus que la mobilisation des citoyens constitue un enjeu politique majeur des sociétés démocratiques. Cette seule mobilisation peut apporter

à chaque citoyen les moyens de comprendre les évolutions de la société, de se forger une opinion critique et de devenir acteur du changement.

Face à la complexité et à la confiscation des mécanismes de prise de décisions de nos sociétés, au prêt-à-penser, à la monopolisation du discours par des spécialistes des espaces politiques ou médiatiques, de nombreux groupes citoyens se mobilisent. Le réveil de notre démocratie passe assurément par le débat public.

C'est dans cette mouvance que de plus en plus de personnes

rejoignent les associations citoyennes et prennent le temps de s'investir dans la gestion de leur ville. Pour permettre aux citoyens d'acquérir, mais aussi de construire des outils et des connaissances pour mieux comprendre ces mécanismes et les enjeux dont ils sont porteurs.

De l'intérieur de la mairie, les élus de l'opposition tentent de favoriser l'élaboration de points de vue critiques et de propositions alternatives, de faire entrer plus de participation des citoyens en amont des processus décisionnaires.

**Le réveil de notre démocratie passe assurément par le débat public.**

connaissance de cause après exposé des faits et réflexion.

## À Crémieu, majorité et opposition se construisent en interaction

C'est ce mode de fonctionnement que les élus Citoyens pour Crémieu désirent apporter à Crémieu, parce que la taille de la cité le permet, parce que l'époque change, parce que les valeurs évoluent et qu'il est temps de prendre ensemble les décisions importantes pour notre vie commune.

Pour cela, il faut apprendre à travailler autrement que dans l'émotion voire dans les tensions. Il faut pouvoir garantir les droits de l'opposition tels que le droit d'accéder aux informations concernant la politique locale, le droit d'être traité de manière équitable conformément aux

dispositions de la Loi ou de la constitution, le droit d'avoir un statut reconnu et respecté.

Les élus Citoyens pour Crémieu fondent l'espoir que leur existence et leur rôle seront bientôt mieux acceptés par la majorité municipale crémolane. Ils sou-

haitent que le débat et la contradiction ne soient plus perçus comme polémique stérile, mais comme une précieuse source d'amélioration indispensable dans la recherche des meilleures décisions pour l'intérêt commun.



## Des nouvelles de la CCiC

**H**ocine Hamani, Lucinda Dos Santos et Caroline Snyers siègent dans différentes instances intercommunales. La commission économique se réunit régulièrement sur des questions de développement de l'activité économique mais aussi commerciale. Les sujets sont variés et très intéressants pour l'avenir de notre territoire. Deux dossiers interpellent à l'échelle de Crémieu :

### 1/ La nouvelle signalétique des villes de la CCiC.



Depuis plusieurs mois, une étude est en cours. Quelques communes se sont désignées pour étudier les propositions faites par le cabinet spécialisé : forme, nombre et emplacement des nouveaux panneaux. Pour Crémieu, un groupe d'élus a pu donner son avis et faire des suggestions ; le coût des panneaux et

leur forme identique pour toutes les communes ont beaucoup pesé dans les réflexions. Prochainement, le cabinet doit rendre sa copie ainsi que le coût final de cette nouvelle signalétique. A suivre donc...

### 2/ L'ACABRED,

**100% LOCAL**



L'Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône En Dauphiné organise des temps forts avec les 3 Unions Commerciales du territoire : Morestel, Montalieu et Crémieu Tradition Commerces. Ainsi, elle propose des chèques cadeaux tout à fait originaux et «citoyens» puisqu'ils soutiennent le commerce local. Les entreprises peuvent les acheter mais aussi les particuliers. Bientôt les fêtes, alors pensez-y !

Pour en savoir plus : [www.chequecadeau-la-boucledurhone.com/ou-utiliser-mes-cheques-cadeaux](http://www.chequecadeau-la-boucledurhone.com/ou-utiliser-mes-cheques-cadeaux)

## Aménagement urbain Montginoux – Vraie Croix

**D**ans le cadre de leur volonté d'assurer une veille citoyenne, notre association s'est intéressée à l'aménagement urbain de l'entrée Ouest. Le programme d'aménagement urbain mis en appel d'offre en septembre (aujourd'hui attribué) présente quelques interrogations : plan de circulation modifié aux dépens du quartier des Laurentines, ruisseau de Vaud peu valorisé, voie verte discontinuée, pas de réhabilitation des bâtiments Montginoux ni de sauvegarde des arbres centenaires.

La mairie a annoncé une réunion d'information en décembre, mais informer n'est pas concerter, et en décembre le projet sera arrêté. Le mur en pierres remarquable doit être conservé. Soit.

Mais pourquoi ne pas le déplacer pour fluidifier le carrefour de la Vraie Croix avec de réelles voies pour tourner dans les deux sens (solution nettement moins onéreuse) et éviter un conflit inutile avec le lotissement des Laurentines ?

Pour d'informations : [www.mursmursde-cremieu.fr](http://www.mursmursde-cremieu.fr)

## Le Crémolan ~~CURIEUX~~ / ~~FURIEUX~~

Vers une meilleure information.

**L**es ACpC regrettent que la majorité municipale ait qualifié de «désinformation» leur action de communication sur l'aménagement de l'entrée Ouest de Crémieu (quartier Montginoux). Il s'agissait simplement d'informations, lues dans le marché public publié

sur le site de la CCiC. Il est donc regrettable de lire cette interprétation dans la gazette d'info municipale, aussi entendue au conseil municipal. Cependant, nul doute que l'action a porté ses fruits et que la mairie s'achemine vers plus d'application à informer les Crémolans.

## Le projet du tram Lyon-Crémieu est relancé mais pas encore sur les rails.



**A**près la douche froide de février où la presse avait annoncé la fin du tram, le projet de voie ferrée entre dans une phase plus optimiste ! Des changements de décideurs, des nouveaux modes de gouvernance, un nouveau Contrat de Plan État-Région (CPER) et les perspectives redeviennent plus favorables.

Le nouveau président du Conseil général de l'Isère, Alain Cottalorda, prête une oreille très attentive au projet. Il vient de recevoir le collectif Parfer qui défend la liaison ferrée.

Le nouveau Contrat de Plan État-Région sera décidé en janvier 2015. Son intérêt est que l'État et la Région prennent chacun en charge 50% du financement. Or avec la mise en place de la réforme territoriale, le Conseil régional pourrait reprendre la compétence transports hors agglomérations.

Au niveau régional, plusieurs projets de voies ferrées sont en concurrence. Sachant que dans notre secteur le taux des déplacements en transports en commun est un des plus bas en Rhône-Alpes, le projet de tram Lyon-Crémieu sera à minima sérieusement réétudié et comme nous l'espérons, finalement retenu.

Vu les échéances du CPER, les élus locaux doivent monter rapidement au créneau. Alain Cottalorda les a rencontrés le 10 octobre à Crémieu. Lors de cette réunion Alain Moyne-Bressand a exhorté les élus présents à se prononcer pour ce prolongement depuis Meyzieu. Les défenseurs du projet se réjouissent de cette position ferme et Parfer reste vigilant pour que la solution adoptée soit le tram.

Parfer engage ceux qui préfèrent le tram au bus sur voie propre à signer la pétition [http://www.petitions24.net/retenons\\_la\\_solution\\_tram](http://www.petitions24.net/retenons_la_solution_tram)



## Le Crémolan ~~CURIEUX~~ / ~~FURIEUX~~

Bougez avec La Poste !

**L**e Crémolan curieux... se demande ce qu'il est advenu du projet d'aménagement pour l'accessibilité de La Poste aux personnes à mobilité réduite. Dans le bulletin municipal antérieur aux élections, il était indiqué, images de synthèse à l'appui, que la Poste allait être équipée d'une plateforme élévatrice en façade. Fin 2014, bien qu'une demande de subvention ait été faite auprès du Conseil Général (coût total annoncé : 90 000 €), La Poste n'est toujours pas accessible aux personnes à mobilité réduite et pour les poussettes. Le Crémolan curieux et aussi pragmatique se demande : ne pourrait-on pas installer une simple rampe en bois, comme à l'église, le long du bâtiment ?

De quoi devenir chèvre !



**I**l était une fois la chèvre Blanchette qui vivait tranquille depuis 10 ans sous le château Delphinal. Un peu délinquante comme toutes les chèvres, il lui arrivait de fuguer. Or un jour elle ne revint pas. Après un an ses maîtres la crurent perdue. Mais ce 10 novembre, épuisée et squelettique, elle reparut devant le portail. De nombreuses traces de coups témoignent de mauvais traitements. La gendarmerie a été avisée...

Mais qui a martyrisé Blanchette ?

## 17 milliards d'euros par an...

C'est le coût des bouchons en France en 2013. Il devrait atteindre 22 milliards en 2030. Cette évolution est-elle une fatalité? Non, car la France a une marge de progrès importante : la part du vélo dans les déplacements urbains atteint 31% à Copenhague, 22% à Amsterdam et seulement 3% à Paris. En Isère, on peut se féliciter que le département se soit lancé récemment dans l'organisation du covoiturage. L'usage du train pour les trajets domicile-travail se développe fortement, certaines lignes régionales sont aujourd'hui saturées. A Crémieu, que faire de plus pour éviter l'augmentation des bouchons, inéluctable sans un panel cohérent d'actions? Au-delà du nécessaire réaménagement des points problématiques (entrée Ouest, collège), on pourrait s'inspirer d'initiatives existantes pour réduire le nombre de trajets en voiture pour accompagner les enfants à l'école : mise en place de «pédibus» et aménagement de voies piétonnes et cyclables, communication incita-

tive avec diffusion de plans d'itinéraires cyclables ainsi que des cours de sécurité à l'école pour les trajets. Les parents seraient ainsi plus enclins à laisser leurs enfants aller à l'école à pied ou à vélo. Parmi les priorités, l'aménagement de voies cyclables reliant le groupe scolaire au bourg et aux quartiers périphériques Ouest (vers Beptenoud) et Nord (vers Beptenaz). Ceci en attendant l'arrivée espérée du tram, qui aurait certainement l'impact le plus significatif sur la circulation. Rapporté au nombre d'habitants de Crémieu, ce projet peut sembler coûteux mais il faut compter les économies liées aux bouchons (carburant et temps productif domicile-travail gagné) ainsi que les retombées économiques prévisibles. Comme on l'observe déjà ailleurs, le tram aurait un impact sur l'installation d'entreprises et il faciliterait l'arrivée de touristes piétons à Crémieu, notamment étrangers, permettant d'optimiser le potentiel économique-touristique de notre belle cité médiévale.

## Sauvegarde des murs en pierres sèches



### Quelques recommandations...

Un entretien régulier des murs est indispensable pour leur conservation dans le temps et pour se prémunir de futures dégradations pouvant aller jusqu'à l'éboulement partiel ou total. Il est impératif d'éviter le développement de tout type de végétation sur les murs et plus particulièrement le lierre dont les racines désolidarisent progressivement les pierres.

Les arbres, y compris les petits arbustes, doivent être éloignés des deux côtés d'un mur. Leurs racines pouvant provoquer, au niveau du sous-sol, des mouvements de terrain risquant d'impacter la solidité du mur au niveau de sa base. La proximité des murs doit être dégagée. Les différentes opérations de débroussaillage représentent une efficace prévention contre le démantèlement progressif et l'effondrement.

*Si vous souhaitez un conseil pour l'entretien ou la restauration de murs de pierre, vous pouvez écrire à amis@citoyenspourcremieu.fr*

## Les nichoirs pour oiseaux

Plusieurs espèces d'oiseaux ont besoin de sites de nidification artificiels car leurs habitats naturels s'appauvrissent. En effet, les haies et les arbres morts disparaissent, les façades des nouveaux immeubles sont hermétiques, les vieux tas de bois et les ronciers sont éliminés... Il existe plusieurs moyens d'attirer les oiseaux dans son jardin ou sur son balcon : installer un nichoir ou les nourrir en hiver, leur fournir de

l'eau pour boire et se baigner, planter des végétaux favorables, ne pas utiliser de produits chimiques. La pose d'un nichoir ne permet pas de compenser le manque de sites naturels, mais elle constitue un geste concret pour nos amis ailés et une source d'émerveillement pour les adultes et les enfants.

*Vous pourrez trouver, sur le site [www.citoyenspourcremieu.fr](http://www.citoyenspourcremieu.fr), le plan d'un nichoir ainsi que dix principes importants pour augmenter les chances que votre nichoir soit utilisé et apprécié par les oiseaux.*

## COURRIER DES LECTEURS



Cette année j'ai été très sage, très gentil avec tout le monde, mes parents, mon petit frère, les gens faibles et même les politiques du monde qui, pourtant, depuis des lustres, déposent au pied de mon sapin les mêmes fiascos, les mêmes mensonges. Alors, cher petit Papa Noël, je souhaite que tu m'apportes en cette fin d'année 2014 un «Détecteur de mensonges triomphants». Je voudrais, l'année prochaine ne plus avoir à me fier au moins menteur en espérant que demain il fasse toujours beau et, qu'au pays de Descartes, l'exercice de la confiance se substitue enfin à la crédulité. Je voudrais pouvoir oublier durablement qu'actuelle-

ment le «mentir vrai» a remplacé la «langue de bois» avec pour seule innovation pour le moins affligeante : *Tout le monde dénonce tout le monde au gré de l'actualité et de la distribution des rôles.* Il y en a pour chacun d'entre nous, mais les tirs sont à blanc, si bien que les responsables d'une faillite indiscutable peuvent continuer à parader. Même Guignol n'aurait pas osé mettre en scène pareilles tartufferies. Dans le langage de tous les jours, l'adjectif «Vrai» mis à toutes les sauces exprime une attente d'authenticité et c'est ainsi, cher petit Papa Noël, que je termine ma missive en rappelant l'audacieuse affirmation d'Abraham LINCOLN (président des États Unis élu deux fois et assassiné en 1865) «On peut mentir une fois à tout le monde, on peut mentir tout le temps à une personne, mais on ne peut pas mentir tout le temps à tout le monde».

Joyeux Noël et bonne année.

Claude CAMBY.

*Merci pour ce texte truculent, venant à la fois des tripes et du cœur. Nous invitons nos lecteurs à réagir, à donner leur avis, à s'exprimer. Nous nous engageons à le faire paraître, quand ce sera possible. C'est ça le courrier des lecteurs !*



- Les Amis des Citoyens pour Crémieu étaient présents au colloque d'ANTICOR les 6 et 7 septembre à Aix-en-Provence. ANTICOR est une association de prévention contre la corruption et le clientélisme.
- Cette saison a été riche en émotions au Judo Club Crémolan, avec un champion d'Isère chez les cadets, de nombreux podiums en ligues et en Isère chez les minimes et benjamins, sans oublier les plus jeunes, les poussins qui se classent toujours bien en toumoi.
- **Architecture contemporaine à Crémieu** : L'école d'architecture de Grenoble a choisi Crémieu pour mener une action pédagogique pour ses étudiants de 2<sup>nd</sup>e année.

Ce journal que vous recevez gratuitement n'est payé ni par vos impôts, ni par la publicité. Il est financé exclusivement par les cotisations et dons à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu. Plus d'infos : [amis@citoyenspourcremieu.fr](mailto:amis@citoyenspourcremieu.fr) ou [www.citoyenspourcremieu.fr](http://www.citoyenspourcremieu.fr)

Si vous voulez soutenir sa publication, faire un don de soutien ou adhérer à l'association.

Je fais un don de soutien de ..... €

J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 10 €

Mon nom : .....

Mon adresse postale : .....

Mon adresse email : .....

Joyeux Noël et bonne année !

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :  
Association des ACPC - 55 rue porcherie - 38460 Crémieu  
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.